

Projet éolien de Gumières

Photomontage depuis le Col de la Croix de l'Homme Mort - Distance au parc : 2,5 km

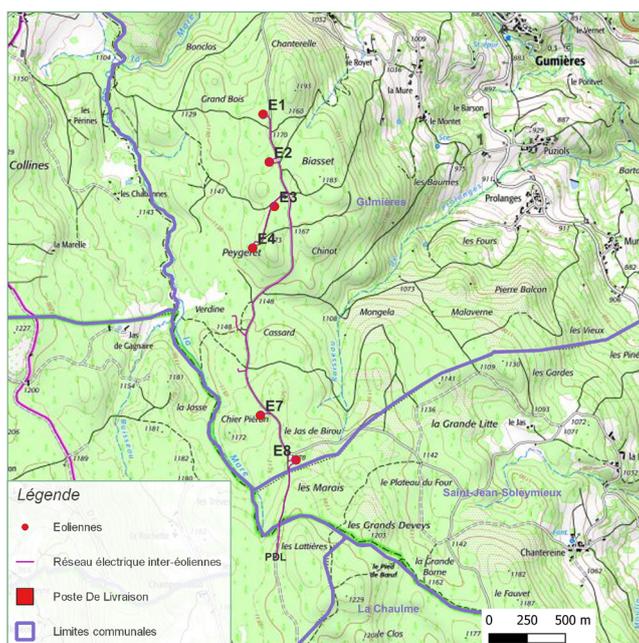
Bulletin d'information - Septembre 2023

Madame, Monsieur,

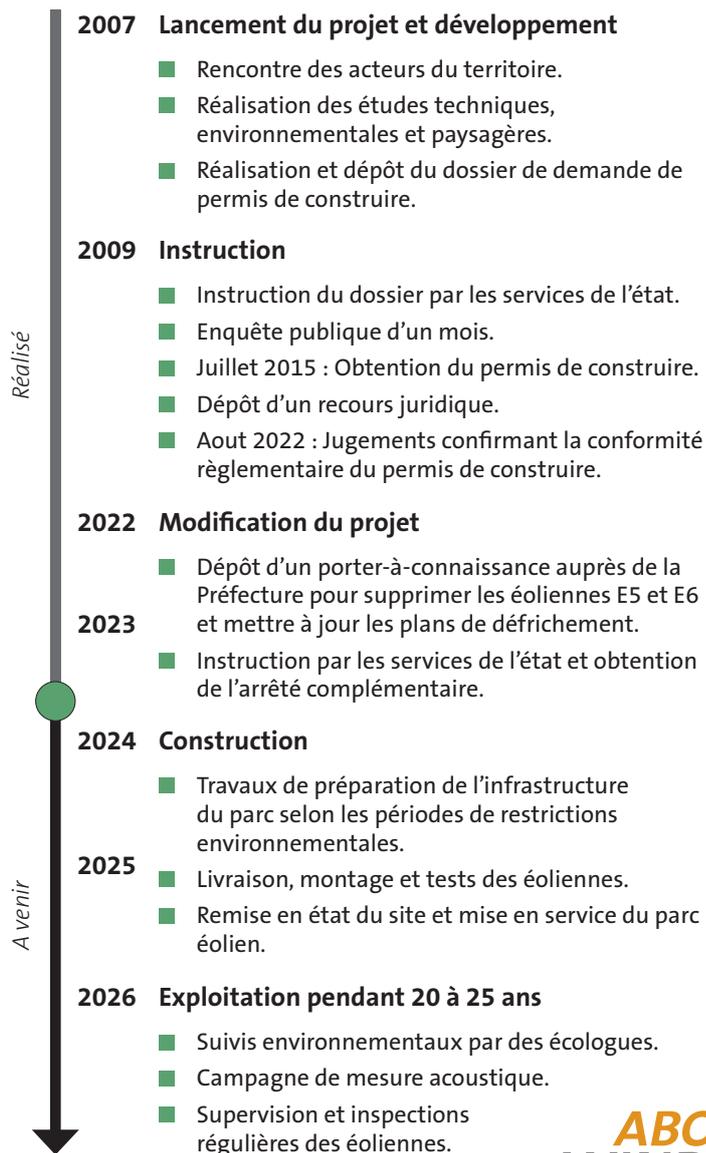
Depuis 2007, la société ABO Wind étudie la faisabilité d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Gumières. Le projet a été conçu pour s'intégrer au mieux au territoire et à ses spécificités. Il a abouti à une implantation d'une ligne de huit éoliennes d'une hauteur totale de 150 mètres. Suite à la délivrance du permis de construire en 2015, le droit de recours des tiers a pu être exercé. Les juges du Tribunal Administratif, de la Cour Administrative d'Appel ainsi que du Conseil d'Etat ont confirmé la bonne conformité du projet avec la législation en vigueur.

Avec la suppression des éoliennes n°5 et 6, le projet sera finalement constitué de 6 éoliennes et il présente des impacts environnementaux maîtrisés. Actuellement, nous préparons la construction du parc éolien. Nous souhaitons rester au plus près des riverains lors de cette étape clé. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question (coordonnées à la fin du présent bulletin). De nouvelles communications seront prévues lorsque le planning précis des travaux sera établi avec notamment, l'organisation de permanences publiques d'information.

Localisation du futur parc éolien



Chronologie du projet



Quelques chiffres clés



6 : Nombre d'éoliennes
12 MW : Puissance totale du parc
32 000 MWh par an : Production attendue



environ 14 000 : Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable
(consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus, Sources : INSEE / CRE / RTE)



à partir d'1 an de fonctionnement : Temps de retour énergétique
en moyenne, une éolienne fournit plus d'énergie en 1 an que l'ensemble de l'énergie qu'il a fallu pour sa fabrication, son transport, son installation et son recyclage (Source : Ademe)



85 à 90 % du temps, le parc éolien fournira de l'électricité au réseau, à un niveau dépendant de la puissance du vent

ABO WIND

La construction du parc éolien

La construction est un moment phare dans la vie du projet. Des experts, techniciens, ingénieurs, transporteurs et constructeurs sont sur place pendant généralement 12 à 18 mois afin de réaliser l'ensemble des étapes suivantes :



- Réalisation des études de sol
- Conduite des travaux de défrichage et des dernières études préparatoires au chantier
- Préparation du financement du projet
- Achat des éoliennes et contractualisation avec les entreprises de construction
- Création des voies d'accès et plateformes des éoliennes
- Construction des fondations
- Transport et montage des grues
- Acheminement des composants, montage et levage des éoliennes
- Construction du poste de livraison et réalisation des travaux de raccordement au réseau électrique
- Réalisation des tests et mise en service des éoliennes



La protection de l'environnement pendant les travaux

Le bon déroulement du chantier est piloté par le chef de projet construction. Ce dernier travaille en contact avec les acteurs locaux du projet et coordonne tous les intervenants. Il est garant du respect des engagements fixés dans l'étude d'impacts, et porte une attention particulière à l'environnement afin de mettre en œuvre une construction respectueuse des enjeux locaux identifiés lors de la phase de développement du projet. Pendant la construction du parc éolien de Gumières, un état des lieux sera réalisé avant et après les travaux, et seront notamment mises en œuvre :

Des mesures de protection des sols :

- Limitation des emprises au strict nécessaire.
- Réalisation d'une étude géotechnique pour dimensionner chaque fondation.
- Conservation des terres végétales pour une réutilisation en fin de travaux.
- Création et réalisation des chemins et plateformes en concassé de pierres locales.
- Protection des eaux superficielles grâce à un balisage précis des plateformes proche des tourbières, des kits anti-pollution et un nettoyage des toupies de béton en dehors des zones perméables.

Des mesures de protection des habitats sensibles :

- Mise en place d'un balisage des secteurs tourbeux et des zones humides pour éviter de pénétrer ou de déposer du matériel sur celles-ci.
- Surveillance régulière du chantier par un écologue.
- Respect d'un planning adapté aux enjeux environnementaux de la zone du projet.

Plus d'info ?

Comme tout projet d'aménagement, un projet éolien peut susciter des opinions divergentes, et un ensemble d'interrogations. Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information sur les caractéristiques du projet, et pour vous transmettre des documents pédagogiques sourcés au sujet des questionnements plus généraux sur la filière éolienne.

Vous retrouverez aussi l'actualité du projet sur sa page internet dédiée :



www.abo-wind.fr

> Zone d'information > Nos projets

> Auvergne-Rhône-Alpes > Projet éolien de Gumières

Pour des informations générales sur l'éolien, nous vous recommandons le site internet suivant : www.info-eolien.fr

Contact



Sandrine Marty

Responsable de projets
Tel. : 06 49 13 14 64
sandrine.marty@abo-wind.fr

Agence de Lyon

75 rue de la Villette
Le Galaxie
69003 Lyon

Tournés vers le futur